

Lundi 30 Avril 2018

## **Intelligence Artificielle : l'Europe veut une approche visant à stimuler l'investissement et à fixer des lignes directrices en matière d'éthique (1/2)**

La Commission européenne a présenté le 24 avril une série de mesures visant à mettre l'intelligence artificielle (IA) au service des citoyens européens et à stimuler la compétitivité de l'Europe dans ce domaine. La Commission propose une approche en trois volets pour accroître les investissements publics et privés dans l'IA, se préparer aux changements socio-économiques et établir un cadre éthique et juridique approprié. Cette initiative répond à la demande des dirigeants européens de définir une approche européenne en matière d'IA.

M. Andrus Ansip, vice-président pour le marché unique numérique, a déclaré : « A l'instar de la machine à vapeur ou de l'électricité dans le passé, l'intelligence artificielle est en train de transformer notre monde. Elle pose de nouveaux défis que les États membres de l'UE doivent relever ensemble, pour faire de l'IA un succès qui profite à tout un chacun. Nous devons investir au moins 20 milliards d'euros d'ici à la fin de l'année 2020.

La Commission joue son rôle : nous entendons aujourd'hui donner une impulsion d'une part, aux chercheurs, pour leur permettre de développer la prochaine génération de technologies et d'applications de l'intelligence artificielle et, d'autre part, aux entreprises, pour qu'elles soient en mesure de les intégrer ».

L'Europe peut compter dans le domaine de l'IA sur des chercheurs, des laboratoires et des start-ups de très haut niveau. L'UE figure également en très bonne place dans le domaine de la robotique et dispose d'entreprises de premier plan au niveau mondial dans les secteurs du transport, des soins de santé et de la fabrication, qui devraient miser sur l'IA pour rester compétitives. Toutefois, la forte concurrence internationale exige une action coordonnée de la part de l'UE si celle-ci souhaite être en première ligne dans le développement de l'IA.

L'UE (secteurs public et privé confondus) devrait accroître les investissements en matière de recherche et d'innovation dans l'IA d'au moins 20 milliards d'euros d'ici à la fin de 2020. Pour soutenir ces efforts, la Commission a décidé de porter ses investissements à 1,5 milliard d'euros pour la période 2018-2020, dans le cadre du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020.

Cet investissement devrait mobiliser 2,5 milliards d'euros supplémentaires provenant des partenariats public-privé existants, par exemple dans les mégadonnées et la robotique. Il soutiendra le développement de l'IA dans des secteurs clés, des transports à la santé, permettra de connecter et de renforcer les centres de recherche en IA dans l'ensemble de l'Europe, et encouragera les essais et l'expérimentation. Par ailleurs, la Commission apportera son soutien à la mise en place d'une « plateforme d'IA à la demande » qui

permettra à tous les utilisateurs d'accéder aux ressources utiles en la matière au sein de l'UE.

En outre, le Fonds européen pour les investissements stratégiques sera mobilisé afin d'aider les entreprises et les start-ups, grâce à un soutien supplémentaire, à investir dans l'IA. Ce Fonds vise à mobiliser plus de 500 millions d'euros d'investissements au total d'ici à 2020 dans une palette de secteurs clés.

La Commission poursuivra également ses efforts en vue de créer un environnement propice aux investissements. Comme les données sont la matière première pour la plupart des technologies de l'IA, la Commission propose une législation visant à ouvrir davantage de données à la réutilisation et des mesures destinées à rendre plus facile l'échange de données. Les données concernées peuvent provenir des services publics et couvrir l'environnement ainsi que la recherche et la santé.

*Juliette Rodrigues*